





Xavier Fabre
et Philippe Pumain
01/02/2002

Page ci-contre,
extrait de références,
de gauche à droite

Hôtel de Ville
Croissy-sur-Seine, 2000.
Fabre / Speller et Pumain.

Laboratoires
de mathématiques
de l'Université de Nice, 1995.
Fabre / Speller.

École polyvalente Léman-
Belleville à Paris 19^e, 2000.
Pumain.

Xavier Fabre. Architecte DEPZ
Professeur à l'École d'Architecture
de Paris-Malaquais.

Vincent Speller. Architecte DPLG.

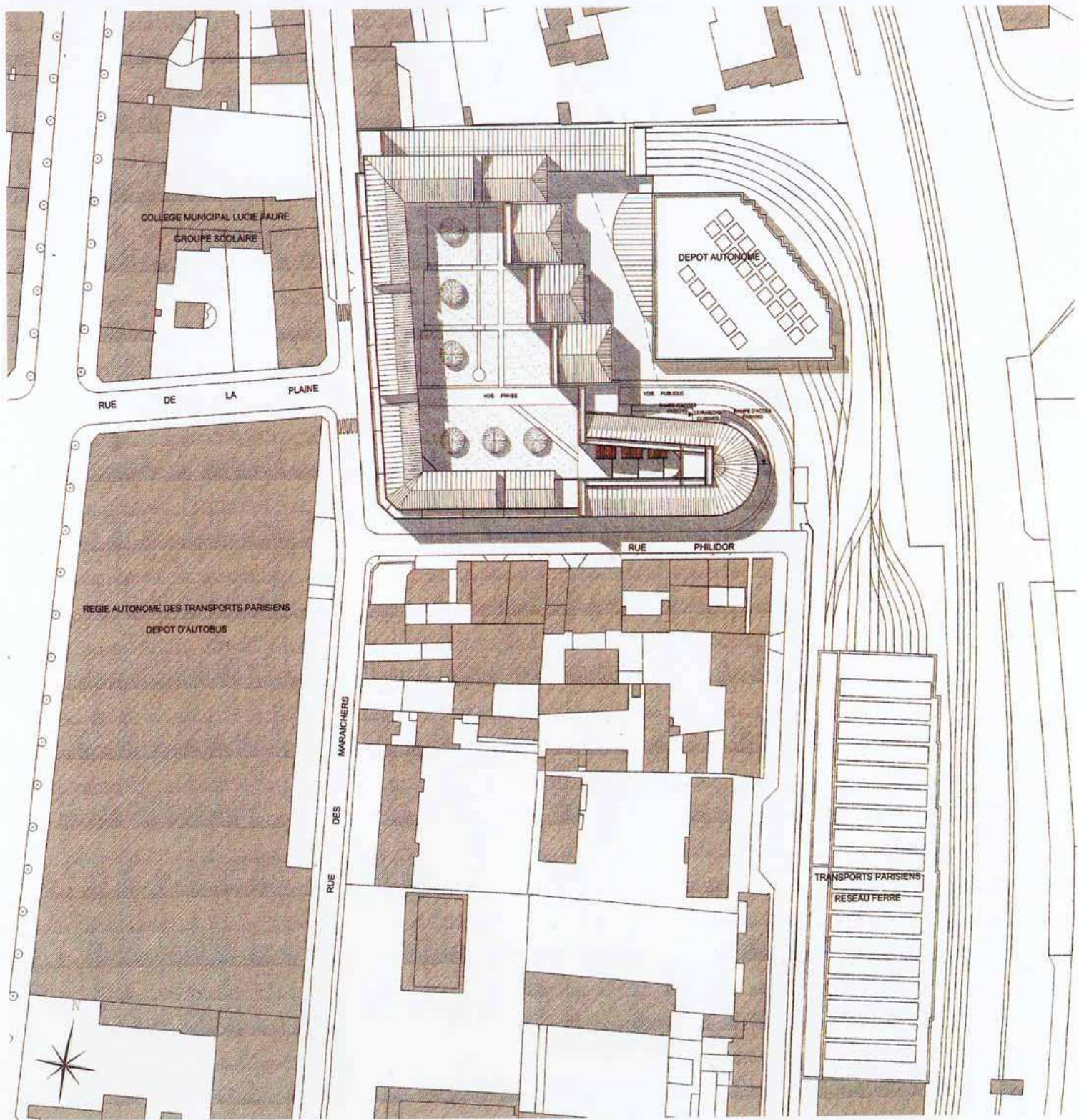
Philippe Pumain. Architecte DPLG.
Scénographe d'expositions.

Xavier Fabre, Vincent Speller et
Philippe Pumain collaborent depuis 1996,
essentiellement dans le domaine des
bâtiments publics à vocation culturelle,
bâtiments administratifs et logements
sociaux.

Primés au PAN XIV, 1987, Fabre/Speller.
Lauréats Albums de la Jeune Architecture,
1989, Fabre/Speller.

Lauréats du palmarès de la Qualité
Architecturale à coût maîtrisé, 1989,
Fabre/Speller.

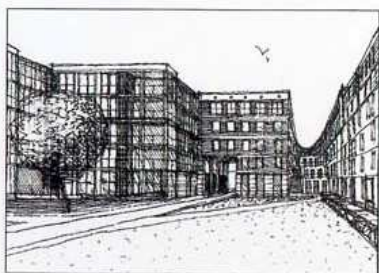
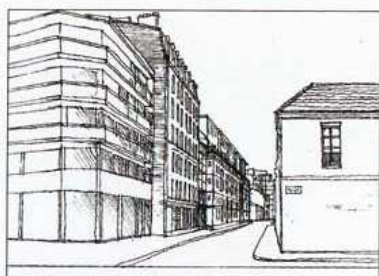
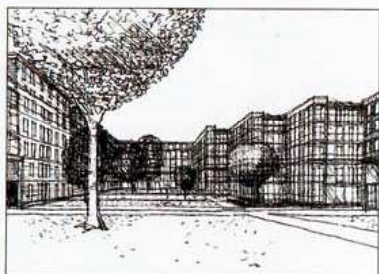
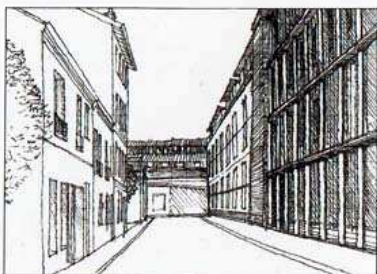
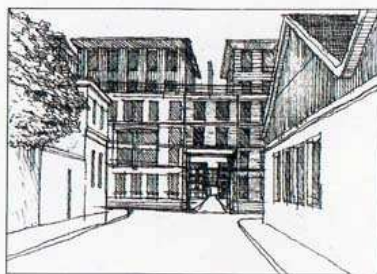
Primés au Palmarès SCIC, 1999,
Fabre/Speller.



Ci-contre, de haut en bas
Rue de la Plaine.
Rue Philidor.
Cour intérieure.
Rue des Maraîchers-nord.
Cour intérieure et espace
socio-culturel.

Page précédente

Plan masse, aménagement
du site Philidor-Maraîchers.



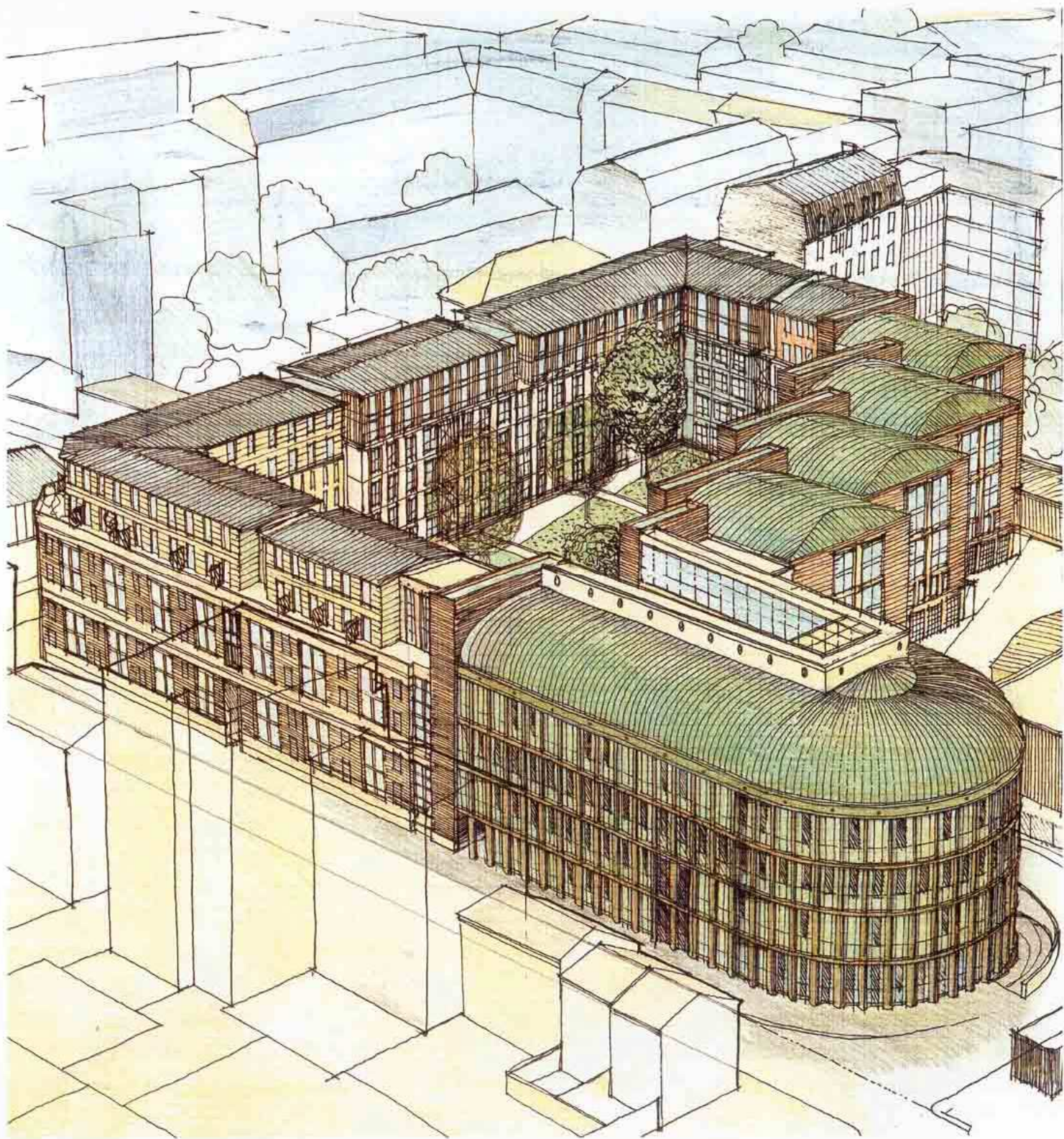
Une grande liberté d'architecture

La grande cour plantée est le thème du projet, espace semi-privé de plus en plus rare dans la ville contemporaine, elle offre une vie intérieure à l'îlot. Celui-ci est ici partiel, ouvert sur deux rues, Philidor et Maraîchers, mais suffisamment grand pour constituer un espace intérieur calme et protégé de 2 000 m².

La construction à la périphérie de l'îlot permet une division simple du terrain en quatre parcelles indépendantes de 1 500 m² environ pour les logements et de 1 650 m² pour la construction d'un équipement. Ce dernier n'est pas un édifice public mais constitue, à l'angle est de l'îlot, un espace ouvert sur la cour intérieure, qui lui confère un statut particulier dans la composition d'ensemble.

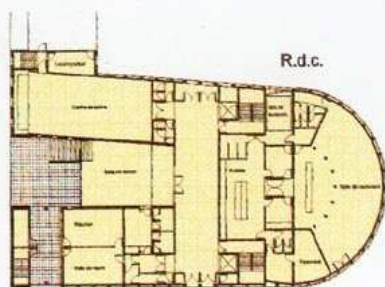
Une grande liberté d'architecture pourrait être retenue, plutôt que des règles de composition trop strictes. Le découpage des terrains et la logique du Plan d'Occupation des Sols peuvent, ici, suffire à promouvoir des constructions de qualité. Les immeubles développent un gabarit de R+5 et R+4, par le recul en terrasse des deux derniers niveaux, limitant le premier alignement sur rue à R+3. Le statut de la grande cour et de la voie centrale qui la traverse est privatif, l'espace pouvant être maintenu sans clôture et avec un accord d'usage collectif. Chaque opération, liée à un terrain spécifique, dispose d'une voie d'accès à ses propres stationnements souterrains. Ces derniers n'entament pas le jardin qui peut être planté d'arbres en pleine terre.

Xavier Fabre
Vincent Speller
Philippe Pumain

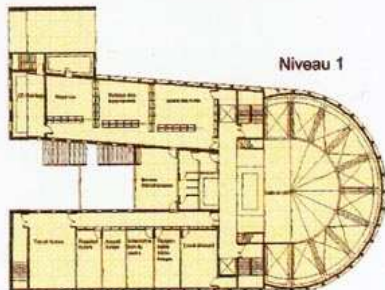


Ci-contre, de haut en bas
Plan rez-de-chaussée.
Plans niveaux 1 à 4.

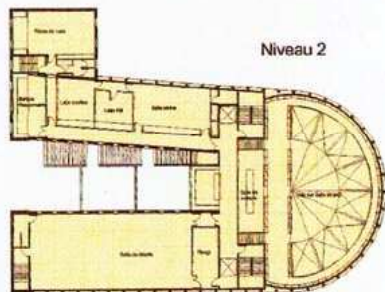
Page précédente
Perspective.



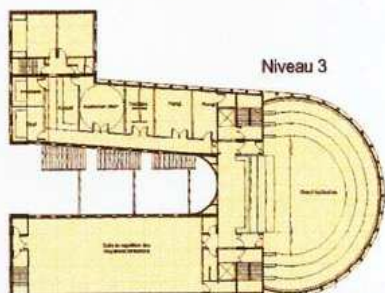
R.d.c.



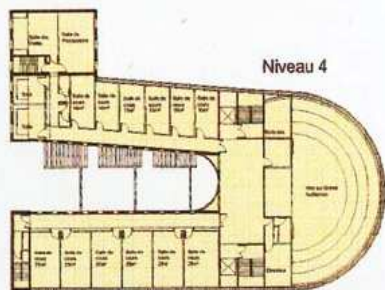
Niveau 1



Niveau 2



Niveau 3



Niveau 4

L'espace socio-culturel, un édifice rationnel et économique

Le projet architectural de l'espace socio-culturel est organisé autour d'une cour gradinée de 7 x 24 m.

L'espace socio-culturel forme un plan basilical dont l'abside rayonnante accueille les fonctions principales de rassemblement : restaurant, bibliothèque, auditorium. Ainsi des espaces spécifiques trouvent une forme remarquable adaptée à leur fonction. L'architecture simple et répétitive permettra dans le temps l'évolution des affectations d'usage ou le développement de nouvelles activités.

L'architecture, le fonctionnement et la construction concourent à définir un édifice rationnel et économique offrant une très grande proximité et convivialité des activités accueillies.

Sa force constructive lui confère un caractère quasiment industriel tandis que les matériaux employés, structure métal noir, cuivre et verre enveloppent une présence joyeuse et changeante.

Xavier Fabre
Vincent Speller
Philippe Pumain